



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

3

MOTION

Dépôt : Groupe politique CSV

Mme Françoise Heltz-Gaasch

18.12.2014

PL 6720, 6721, 6722

La Chambre des Députés

- Constatant d'une part, que les orientations budgétaires du gouvernement au niveau de la politique de la famille favorisent clairement un modèle de vie familiale, à savoir celui où les deux parents exercent une profession, au détriment de tout autre modèle ;
- Concluant qu'à l'avenir de nombreux parents n'auront de fait plus la possibilité d'organiser leur vie de famille comment ils l'entendent ;
- Constatant d'autre part, que le gouvernement ne tient pas compte des réalités des situations familiales et des besoins très différents des familles;
- Constatant que la réforme du congé parental, qui est à approuver dans son principe, n'apporte qu'une réponse incomplète aux besoins et aspirations des familles, et ce d'autant plus que très peu d'éléments de la réforme sont connus;
- Constatant surtout que la suppression projetée des allocations de maternité et d'éducation et l'introduction d'un montant unique au niveau des allocations familiales vont pénaliser les familles et plus particulièrement les familles socialement défavorisées ainsi que les familles nombreuses;
- Constatant dans ce contexte que les principes qui devraient guider une politique familiale responsable et cohérente sont la solidarité et l'équité sociale, afin de la rendre acceptable;
- Rappelant au gouvernement que celui-ci s'est fixé comme ligne de conduite l'équité sociale;
- Constatant néanmoins que le budget 2015 ainsi que le paquet pour l'avenir en faisant supporter le poids des mesures d'économies aux familles bénéficiaires des allocations de maternité et d'éducation ainsi qu'aux familles nombreuses, ne répondent pas auxdits principes;

- Constatant encore que le gouvernement entend effectuer des investissements importants dans le domaine de la petite enfance en mettant en place un système complexe comprenant un accueil gratuit pour les jeunes enfants âgés de 1 à 3 ans et un apprentissage précoce bilingue;
- Constatant que le financement de ces investissements devait se faire principalement via la contribution de 0,5% qui n'existe plus, ayant été transformée en un impôt d'équilibrage budgétaire temporaire;
- Constatant encore que le gouvernement reste en défaut d'expliquer concrètement comment ils entendent financer notamment à moyen et à long terme les investissements importants projetés et qui seront opérationnels d'ici 2016;
- Constatant surtout qu'au-delà de l'aspect proprement financier, le gouvernement n'a jusqu'à présent pas été en mesure de fournir le moindre détail sur la façon comment il entend mettre en oeuvre le système complexe d'accueil gratuit et d'apprentissage précoce bilingue, ni comment ce dernier s'insérera dans le système scolaire existant;
- Constatant dès lors que les investissements proposés sont tout sauf mûrement réfléchis;
- Constatant in fine que la politique familiale entretient des liens très étroits avec la politique du logement ou encore la politique fiscale, de sorte qu'on ne saurait l'appréhender de manière isolée;
- Rappelant dès lors que la cohérence et l'efficacité de la politique familiale commandent de prendre en considération tous les éléments pouvant l'influencer;
- Constatant encore que la politique familiale doit impérativement figurer à l'ordre du jour de réunions et de négociations avec les partenaires sociaux;

Invite le Gouvernement:

- à abandonner son ambition d'offrir un système d'accueil gratuit pour enfants de 1 à 3 ans couplé à un système d'apprentissage des langues précoce, alors ces projets risquent de constituer des gouffres financiers sans précédents et, faute de n'avoir pas été mûrement réfléchis, de ne pas aboutir à l'objectif escompté à savoir garantir l'égalité des chances des enfants;
- à revoir au contraire, le système des chèques services et de l'optimiser, ainsi qu'à favoriser davantage l'égalité des chances des enfants en travaillant au niveau du système scolaire actuel que ce soit p.ex. au niveau de la place des langues, de leur apprentissage, des appuis à offrir ...etc;

- à revoir de manière générale sa politique familiale en tenant compte du fait que la politique familiale forme un tout avec notamment la politique du logement ou encore la politique fiscale et que les efforts à faire doivent se faire de façon équilibrée;
- à prévoir, au cas où le gouvernement maintiendrait sa décision de supprimer les allocations d'éducation et de maternité, des mesures alternatives pour les familles défavorisées;
- à accompagner l'introduction d'un montant unique de la mise en place d'une allocation pour familles nombreuses soumise, le cas échéant, à des critères sociaux;
- à organiser au plus tôt une plate-forme („Familljendesck“) composée du gouvernement et des partenaires sociaux afin de discuter avec eux des orientations futures de la politique familiale.



The image shows a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to read 'Gaas'. There are several horizontal strokes above and below the name, suggesting it might be a signature of a specific official or representative.